



CSEE ordinaire de SCE du 26 avril 2023

CGT SCE

Ce compte-rendu ne vise pas l'exhaustivité, il est le point de vue de la CGT SCE. Nous n'y rapportons que les points qui nous semblent les plus importants.

Les documents disponibles sur le PLAZZA sont des documents internes à Orange et ne doivent pas être diffusés.

Retrouver tous les documents fournis ici : <https://plazza.orange.com/docs/DOC-2288051?sr=stream>

Ordre du jour résumé de la réunion :

- Point sur les réflexions en cours dans le cadre du projet de transformation Orange Business
- Information relative à l'activité commerciale de SCE au 1er trimestre 2023
- Information relative au rapport des médecins du travail 2022

Point sur les réflexions en cours dans le cadre du projet de transformation Orange Business (intervenants Damien Perrin et Djamilla Sirivathana et Arnaud Bellivier De Prin)

Côté CGT, nous n'attendions rien de ce point et nos attentes ont été comblées. Effectivement, la direction est restée fidèle à son opacité légendaire, puisqu'elle a divulgué une unique information : il reste deux réunions de négociation de la Rupture Conventionnelle Collective, selon le calendrier qu'elle a elle-même décidé. Son objectif est d'avoir une signature d'un accord mi-mai, et sinon elle confirme qu'elle entamera un plan de départs volontaires qui devrait mettre 4 mois à être finalisé par une double consultation en CSE et CSEC, fin septembre donc.

La direction est évidemment opaque sur le contenu des négociations, auxquelles ne participent que les OS représentatives, c'est-à-dire la CFE-CGC et la CFDT. Elle n'en a évidemment rien dit lors de ce CSE : le secret des discussions est capital pour la direction (imaginez que les salariés puissent s'en mêler...).

Quand des représentants du personnel soulignent la démotivation des collègues, la direction explique qu'elle prend ses responsabilités en faisant ces suppressions de postes. La CGT estime que c'est vrai : elle prend ses responsabilités vis-à-vis des actionnaires, tout est une question de point de vue !

Pour conclure : la CGT a insisté sur l'inquiétude mais aussi la colère des collègues devant ces suppressions de postes avec leur cortège de pressions au départ et de mutations forcées. Nous avons signalé les près de 3000 signatures de la pétition intersyndicale et les mobilisations qui s'enchaînent sur tous les sites. La direction fait bien attention à ne pas en parler. Quand on lui demande si elle en a conscience, elle est bien forcée de dire que oui ! Mais pour que cette « conscience » se traduise par une prise en compte, nous allons devoir accélérer et amplifier nos mobilisations... à nous d'agir !

Cerise sur le gâteau : la direction se gargarise du terme « dialogue social » : ce dialogue social, sans la mobilisation collective, est un monologue... beaucoup de représentants du personnel ont pu le constater lors de ce point de l'ordre du jour.

Un CSE extraordinaire aura lieu mi-mai afin d'expliquer devant les représentants du personnel la façon dont la direction entend mener la casse sociale... à nous d'y mettre notre grain de sel tous ensemble...

Evidemment il n'y a pas eu de document présenté.



CSEE ordinaire de SCE du 26 avril 2023

CGT SCE

Information relative à l'activité commerciale de SCE au 1er trimestre 2023 (Intervenant François Fleutiaux)

L'intervenant nous a fait une belle présentation pédagogique avec une quantité de chiffres impressionnante et une interprétation qui ne l'était pas moins. La représentante CGT n'a pas pu malheureusement y assister jusqu'à la fin suite à d'autres impératifs.

Mais les chiffres, comme les couleurs, on leur fait dire ce que l'on veut selon les intérêts que l'on défend. Ainsi, les tableaux et les discours nous expliquent que des secteurs sont « en retard » et, pour souligner la gravité de la chose, les lignes correspondantes sont assorties d'un rond rouge. C'est bien connu, quand c'est rouge, ça fait mal.

En essayant de décoder la langue « direction », il faut tout simplement comprendre que le groupe est en retard... sur les objectifs de rentabilité (synonyme patronal : croissance) que les actionnaires ont fixé à la direction. Bref, quand le taux de profit diminue un peu dans certains secteurs, des mesures doivent être prises immédiatement, et c'est vers la masse salariale que la direction se tourne pour résoudre SON problème de rentabilité. CQFD : il est donc nécessaire de supprimer 669 postes à SCE !

Peu importent les bénéfices du groupe ainsi que les dividendes versés aux actionnaires et leur prochaine augmentation... Cela n'a rien à voir, nous a-t-on déjà répondu mille fois !!

Nous vous proposons, si vous en avez le courage, de regarder cette présentation, vous y trouverez toutes les informations que la direction veut bien nous montrer pour justifier sa politique délétère.

Doc présenté : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2288051-1-2396136/Pt%203.%20Information%20Activit%C3%A9%20Commerciale.pdf>

Information relative au rapport des médecins du travail 2022

Nous ne saurions que vous recommander la lecture des documents (et surtout des conclusions) de ce rapport d'activité de la médecine du travail pour SCE en 2022.

Le constat est implacable les conditions de travail continuent leur lente mais inexorable dégradation sous l'impulsion des plans d'économies successifs qui intensifient le travail et lui font perdre son sens. Cette perte de sens du travail est pour les médecins du travail, au même titre que la surcharge, un facteur de risque important pour les salariés.

A cela s'ajoute une grosse pincée de flex-office, un zeste de télétravail (qui, s'il est « plébiscité », apporte son lot de sentiments d'isolement, de postes de travail inadaptés, de sédentarité, d'anxiété, d'addictions ...) et cerise sur le gâteau : les départs non remplacés, les délocalisations et maintenant les plans de suppressions d'emplois !

A la CGT, il nous semble important de relever la tête collectivement devant la casse de nos conditions de travail et de nos emplois.

Docs présentés :

<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2288051-1-2396137/Pt.%201a%20-%20Rapport%20annuel%20SPST%202022%20CSEE%20SCE.pdf>



CSEE ordinaire de SCE du 26 avril 2023

CGT SCE

<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2288051-1-2396138/Pt.%201b%20-%20Pr%C3%A9sentation%20Rapport%20annuel%202022%20de%20synth%C3%A8se%20SCE%20.pdf>

<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2288051-1-2396139/Pt.%201c%20-%20Annexe%20Conclusions%20RAA%202022%20du%20m%C3%A9decin%20coordonnateur%20Groupe%20Orange.pdf>

Nous vous encourageons à suivre les actualités de l'intersyndicale pour les rassemblements et les mobilisations à venir.

De même signez et faites signer la pétition de l'intersyndicale : <https://chng.it/mNgGksSpFJ>

Prochain CSEE Ordinaire de SCE : du 24 au 26 mai